



Comité de travail relatif à la vocation future du presbytère de Pont-Rouge  
Rencontre numéro 2 du mercredi 9 octobre 2019, 19 h 00

Membres du comité :

- Pour la Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge (la Corporation): Marcellin Simard, Hélène Gagnon et Daniel Jean
- Pour la Ville de Pont-Rouge (la Ville): Mario Dupont
- Pour le Comité de Consultation et d'Organisation Locale (le CCOL) : Simon Julien et Jean Tourangeau
- Pour la Communauté chrétienne de Pont-Rouge : Agathe Bussières

Absence : aucune

Compte-rendu :

**1. Projet d'ordre du jour (ODJ) de la rencontre**

Adoption à l'unanimité de l'ODJ, sans modifications.

**2. Compte-rendu de la réunion du 3 juillet 2019**

Jean Tourangeau procède à une lecture du compte rendu (CR). Simon Julien propose un ajout au point 4 quant à la possibilité de cohabitation pendant une période transitoire et les participants adoptent le document à l'unanimité. La version modifiée du CR sera transmise en même temps que le projet de CR de la présente réunion.

**3. Retour de l'échange du 10 septembre 2019 avec monsieur le Maire et le Directeur général de la ville de Pont-Rouge**

Marcellin Simard a rencontré monsieur le Maire, Ghyslain Langlais, et le directeur général, Pierre Gignac, le 10 septembre dernier à propos du projet d'acquisition du presbytère. Ayant récemment acquis le couvent devenu Place Saint-Louis, la Ville procède actuellement à la vente de plusieurs actifs immobiliers (terrains et bâtiments). Dans ce contexte, sa position est claire, la ville ne veut investir aucun argent dans tout projet d'acquisition de bâtiment, y compris le presbytère.

Monsieur Mario Dupont confirme que la ville ira même jusqu'à renoncer à son privilège de premier acheteur sur le presbytère patrimonial de Pont-Rouge. Toutefois, malgré un budget annuel déjà assez élevé en culture (de l'ordre de 200 000 \$), la Ville démontre une certaine ouverture pour du financement ponctuel dans le cadre d'un besoin précis en cette matière pour le futur dans ce projet (modalités à définir).

**4. Suites à donner au projet**

Actuellement, le projet d'acquisition et de nouvelle vocation du presbytère est grossièrement estimé à 400 000 \$. À court terme, le besoin concerne le financement, qui s'établirait à environ 16 000 \$, de l'appel d'offre pour l'évaluation du bâtiment afin de produire un carnet de santé.

Devant le refus de financement de la ville à cette étape du projet, selon M. Simard, trois options sont à envisager par le comité de travail :

1. Abandon pur et simple du projet;
2. Recherche d'un nouveau partenaire;
3. Relance auprès de la ville.

Les membres du comité sont d'avis de ne pas renoncer au projet qui, par son caractère communautaire et culturel, devrait bénéficier d'une certaine acceptabilité sociale, contrairement à tout autre projet privé ou commercial éventuel. Toutefois, unanimement, ils conviennent que le concept du projet de vocation du presbytère devra faire l'objet d'une définition plus précise. Plusieurs suggestions en vrac sont émises par les participants comme :

- Adopter un axe innovateur et tendance (par exemple : volet agro-alimentaire et industriel (caractéristique de la région de Pont-Rouge), volet environnemental, volet pédagogique et éducatif (proximité de l'école primaire), etc.).
- Intégrer le circuit touristique régional de Portneuf.
- Etc.

Cependant pour peaufiner davantage le concept, les membres souhaitent organiser, sur invitation, une activité de brainstorming de type « groupe de discussion » afin de recueillir les commentaires et suggestions de la population. M. Simard et Mme Gagnon se rencontreront d'ici la prochaine réunion du comité pour réfléchir à l'égard des modalités et de la logistique de cette consultation.

#### **5. Prochaine réunion :**

Les membres conviennent d'une prochaine rencontre le mercredi 27 novembre 2019.